



La facilitation

Le travail du groupe au bénéfice du groupe

Concept

La facilitation est une discipline utilisant l'intelligence collective et regroupant des pratiques permettant à chaque membre d'un groupe de s'impliquer dans la co-construction de solutions acceptables par tous. Elle s'organise autour d'un enjeu commun et engage chacun dans la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel.

La facilitation donne les moyens au groupe de fonctionner plus efficacement et de prendre des décisions qualitatives.

Définition

La facilitation provient du verbe faciliter, qui lui-même provient de l'italien *facilitare* : rendre facile ou plus facile. La facilitation est une discipline regroupant des pratiques permettant à chaque membre d'un groupe de s'impliquer dans la co-construction de solution(s) acceptable(s) par tous, face à un enjeu commun et de s'engager dans la mise en œuvre des actions qui en découlent. La facilitation donne les moyens au groupe de fonctionner plus efficacement et de prendre des décisions qualitatives.

Animation en ateliers

En s'imprégnant du contexte terrain de l'entreprise et en travaillant sur des cas concrets

- Les participants sont auteurs de leurs solutions : co-construction de plan d'actions, de solutions opérationnelles applicables
- Le facilitateur est un garant du processus : tierce personne qui apporte l'impartialité, la structure et la méthode
- Le facilitateur est un levier dans l'accompagnement à l'atteinte d'objectifs collectifs : il favorise l'émergence d'idées issues des interactions du groupe
- Création d'un environnement ludique, source d'inspiration
- Les outils : brainstorming, workshop, co-construction, co-développement, world café, scribe (illustrateur graphique), débat constructif, prise de parole engagée

Dans quel cadre

- Co-construction de parcours de formation pour impliquer le management
- Changements d'organisation / transformation
- Intégration de collaborateurs, constitution d'une nouvelle équipe
- Volonté de rendre une équipe partie prenante et actrice d'un projet
- Action au ralenti ou immobilisée



Bénéfices

- Élaboration de plans d'action opérationnels, clarification des rôles et responsabilités individuelles et collectives
- Obtention de processus et méthodes performants
- Qualité des échanges (débat constructif, prise de parole partagée) menant à la prise de décision conjointe et l'optimisation du temps (meilleur ratio jour/homme)
- Capitalisation sur le potentiel interne : création d'un cadre favorisant l'accueil et la révélation du potentiel individuel et collectif ; le projet est enrichi par la contribution de chacun
- Développement de relations de confiance ; synergie de l'équipe autour du projet par la prise en compte et la transformation de leurs frustrations et inquiétudes
- Co-développement / co-création des solutions adaptées réalistes et réalisables, répartition des responsabilités